

SODAM 2018

Rencontres Territoriales #1 – Printemps 2018

*vendredi 13 avril à la DRAC de Toulouse
vendredi 18 mai à la DRAC de Montpellier
mercredi 23 mai au Théâtre Na Loba à Pennautier*

DOCUMENT de TRAVAIL – en cours de correction/validation

Contenu des rencontres

1. Présentation du SODAM
2. La marionnette en France
3. La marionnette en Occitanie
4. Enrichissement de l'état des lieux
5. Besoins et enjeux prioritaires
6. Suite du processus

En préambule, le contexte de mise en place du SODAM Occitanie (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette) est rappelé. Cette démarche, à l'initiative de la DRAC et de la plateforme Marionnette en Occitanie, est pensée en analogie aux démarches SOLIMA pour les musiques actuelles et autres SODAVI (arts visuels) ou SODAREP (arts de la rue dans l'espace public). L'étude « Les Arts de la Marionnette en France – Etat des lieux » réalisée par Lucile BODSON pour le ministère de la culture en 2016 a révélé le dynamisme de l'Occitanie, deuxième région de France en nombre de compagnies. Aussi, l'Occitanie se veut précurseur dans ce domaine, dans un contexte de mise en œuvre des Centres Nationaux de la Marionnette dès 2019. Les enjeux d'équilibre territorial à penser dans cette nouvelle grande région sont soulignés.

1. Présentation du SODAM

Le SODAM est une méthode, un processus de concertation pour la coconstruction de politiques publiques, la structuration et la coopération entre acteurs. Il vise l'élaboration d'un schéma de développement des Arts de la Marionnette, au travers de **2 enjeux d'intérêt général** :

- 1. La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels**
- 2. Un développement territorial cohérent et équitable**

De façon générale, les démarches de concertations peuvent associer l'État, les collectivités, les réseaux, et l'ensemble des acteurs des filières dans un dialogue non-hiérarchisé et bienveillant entre les participants. Les démarches sont progressives, inscrites dans le temps, afin que les différentes parties prenantes s'approprient les enjeux et les spécificités territoriales.

Le SODAM poursuit 4 types d'objectifs

- **Connaître et observer** (les acteurs et les territoires) : provoquer une connaissance mutuelle des participants, poser et réfléchir collectivement les sujets, confronter les points de vue, améliorer la connaissance collective ;
- **Réfléchir et concevoir** afin de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions ;

- **Proposer et mettre en œuvre** les outils de réflexion préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité ;
- **Organiser l'évaluation.**

En Occitanie, les objectifs de la démarche pour l'année 2018 sont

1. **Réaliser un diagnostic territorial participatif** de la Marionnette en Occitanie (janvier à mai, au travers d'une quinzaine d'entretiens, d'une enquête en ligne et du recueil de données générales)
2. **Elaborer des propositions** d'orientations et d'actions, de façon concertée, en s'appuyant sur des « Rencontres territoriales » au printemps et à l'automne (6 rencontres au total) telles que celle-ci.
3. **Définir et engager des actions de structuration et de coopération** entre acteurs, qui seront restituées en novembre 2018

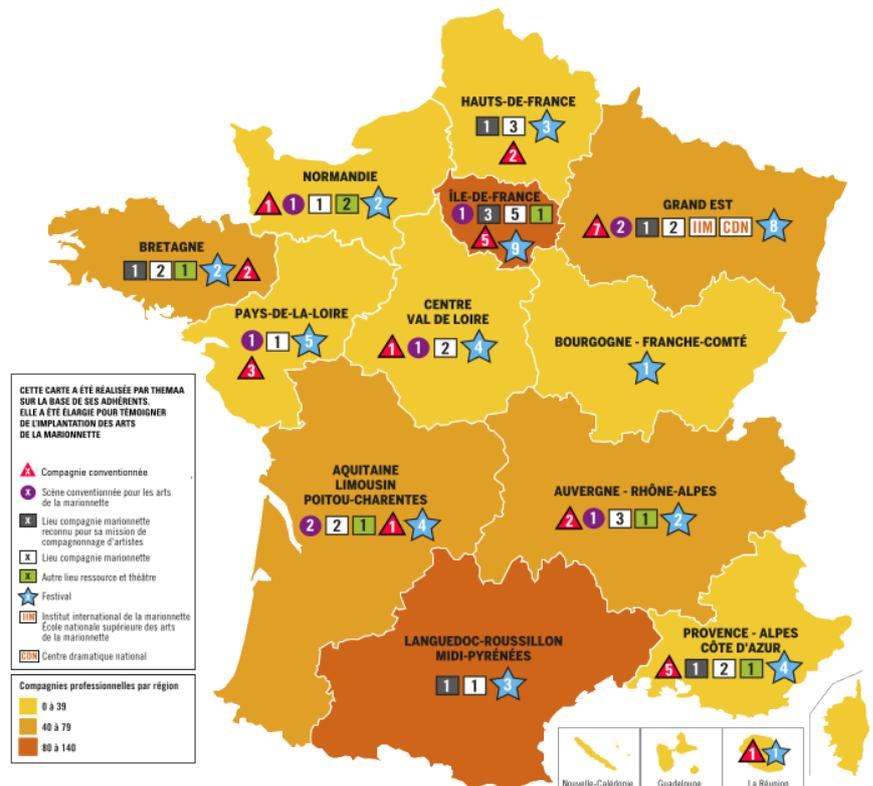
Commentaires, précisions et échanges avec les participants

L'invitation du SODAM à coopérer entre acteurs est louable, et ils sont nombreux à déjà avoir pensé à travailler ensemble. C'est même une réalité forte pour certains (c'est l'objet même d'AREMA par exemple qui depuis 20 ans mène des actions de coopération et de mutualisation). Aussi, les participants confirment l'intérêt de partager un lieu, des emplois...

2. La marionnette en France

Afin de s'approprier le contexte général, quelques caractéristiques de Marionnette sont témoignées : un art traditionnel « millénaire » et contemporain aux nombreuses richesses : trans-disciplinaire (théâtre, danse, musique, cirque, vidéo, numérique, manipulation...), artisanat et ingénierie technique (techniques du spectacle, matériaux et objets, ateliers de fabriques...), diversité des formes, des techniques... La Marionnette a connu un renouvellement artistique et une structuration forte depuis les années 80 avec la naissance de l'Institut International de la Marionnette (IIM) à Charleville-Mézières (1981), puis de l'École supérieure ENSAM (1987), la création de la THEMMA (1993) puis de Latitude Marionnette (2013)...

L'état des lieux de la marionnette en France¹ de 2016 identifiait 600 compagnies en France (dont 80 soutenues par l'État), quelques acteurs de dimension nationale (IIM, ESNAM, CDN-TJP Strasbourg, SN le Carré, TMP Mouffetard), 8 lieux-compagnies, une cinquantaine de festivals dont celui de Charleville-Mézières, 9



¹ « Les Arts de la Marionnette en France – Etat des lieux » réalisée par Lucile BODSON en 2016

Scènes conventionnées, et une trentaine de compagnies conventionnées. L'investissement de l'État était estimé à 5 million d'euros.

Contexte et enjeux nationaux pour la Marionnette

A partir de 2006, les acteurs de la Marionnette élaborent successivement plusieurs manifestes et chartes (saisons de la marionnette, pour les arts de la marionnette, états généraux de 2010...), fruits d'une réflexion collective. Les principaux enjeux sont de sortir de la paupérisation pour/par une reconnaissance de la discipline, de mobiliser des moyens et équipements adaptés (CNM, emplois permanents, intégration dans les réseaux nationaux SN, CDN...), d'améliorer l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la reconnaissance des métiers et les pratiques professionnelles... La Marionnette doit aussi faire face à des questions de renouvellement générationnel, le tout dans un contexte de réduction des moyens publics et réorganisation des territoires (mise en place des nouvelles régions).

La reconnaissance par l'État est amorcée avec notamment la création du label Centre National de la Marionnette (CNM) dont l'arrêté prévu pour juin 2018, le l'engagement de certaines régions dans des démarches de concertation.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Le SODAM permet de mettre en lumière le niveau de précarité des compagnies. Cette réalité ne doit pas masquer l'intérêt artistique et culturel de la marionnette qui sont à valoriser. Sa spécificité est notamment dans son interdisciplinarité et son recours à différents métiers artistiques (acteurs, danseurs...). « La marionnette est en dialogue constant avec l'ensemble des disciplines ». Aussi, il faut veiller à ne pas l'enfermer dans un « ghetto ».

Les travaux de structuration réalisés en Bretagne sont témoignés comme illustration des effets d'une structuration des acteurs. De même, une démarche initiée avec l'appui du LAB en Bourgogne-Franche-comté est à suivre².

Enfin, la question du CNM interroge sur la concentration des moyens publics liés aux phénomènes de labellisation, au risque de ne rien résoudre de la précarité des acteurs.

3. La marionnette en Occitanie

La région Occitanie

La région Occitanie, née de la fusion en 2016 du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées (lois MAPTAM et NOTRe). Elle est composée de 13 départements et constitue le 2^{ème} territoire le plus vaste de France pour 6 millions d'habitants (5^{ème} région de France). Elle comporte une grande diversité de territoires (urbain, montagne, côte, vallées et plaines...) et connaît un phénomène de concentration sur les métropoles (Toulouse et Montpellier) contrastant avec des territoires ruraux enclavés. Aussi, la région est-elle marquée d'importantes inégalités entre les territoires en termes d'économie, d'emplois, de formation, de revenus...

Le Spectacle vivant en Occitanie

Le spectacle vivant est particulièrement dynamique en Occitanie. Il compte 40 000 salariés pour 3 300 établissements (3^{ème} région de France) et représente 25% de l'effectif de l'ensemble des filières culturelles (15 500 ETP, + 110% en 5 ans). Ce sont 905 structures de production et 370 opérateurs culturels avec programmation annuelle. 71 équipements de diffusion conventionnés ou labellisés par l'État (18 pour la Haute-Garonne et 20 pour l'Hérault).

² *Compte-rendu de la « Journée de rencontre - Les Arts de la marionnette et de l'objet en Bourgogne-Franche-Comté », le 28 juin 2017 à Dijon*

https://www.le-lab.info/sites/le-lab.info/files/cr_journee_marionnettes_lise_odf.pdf

La Région Occitanie est en plein renouvellement de ses politiques culturelles construites au travers de concertations régionales qui se sont déroulées en 2017. Elle se fixe 4 axes stratégiques :

- Renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire,
- Financer et encourager la création et accompagner l'innovation,
- Fortifier l'économie de la culture et du patrimoine,
- Accroître la visibilité et le rayonnement à l'international de la Région Occitanie.

Au-delà du dynamisme du secteur, la précarité économique des équipes artistiques et des structures, ainsi que le maillage fragile des territoires (des départements sous-aménagés) sont les principales difficultés identifiées par la Région. A noter que la marionnette est une des priorités de la politique régionale à venir, en tant que filière insuffisamment développée.

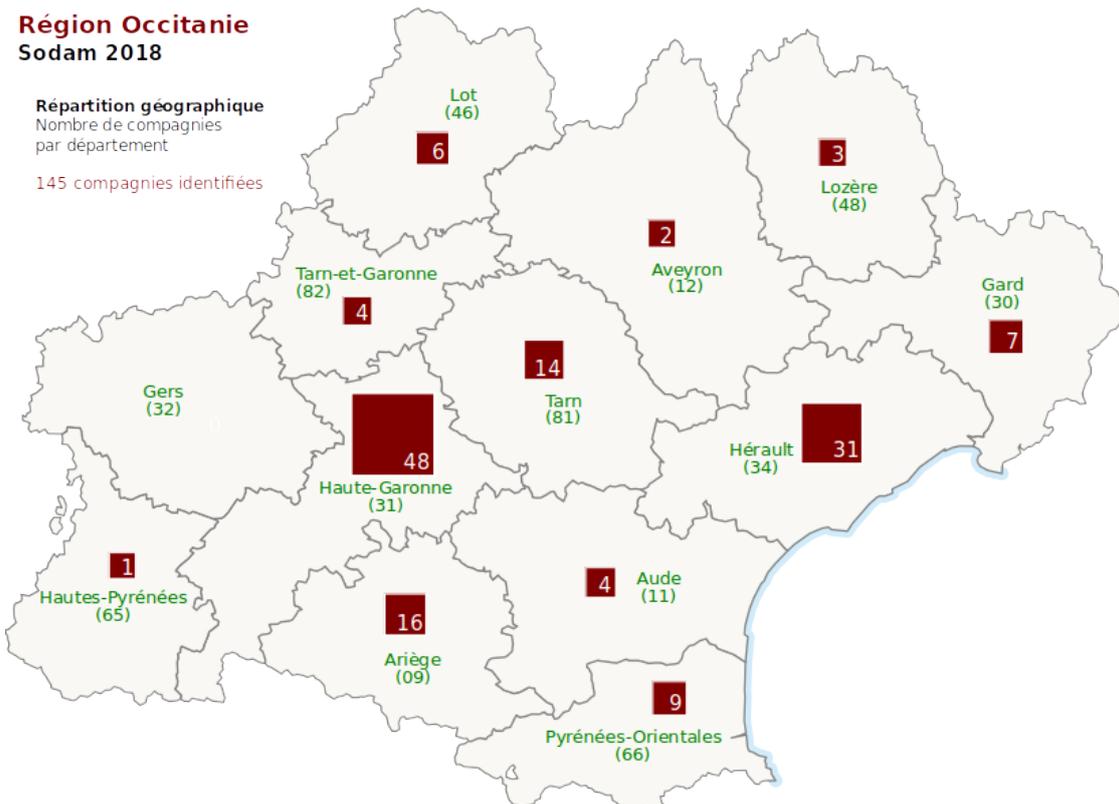
La Marionnette en Occitanie

La Marionnette est riche d'une déjà longue histoire en Occitanie, comme en témoigne l'ancienneté de certains événements et acteurs en présence.

La région est caractérisée par

- près de 150 compagnies identifiées à ce jour, avec une concentration forte autour des métropoles ;
- la présence d'un lieu-compagnie et d'une compagnie conventionnée ;
- l'existence de la Plateforme marionnette (collectif de 5 structures – le lieu-compagnie Odradek, le lieu de fabrique L'Usinotopie, les festivals MIMA et Marrionnettissimo, et le réseau AREMA) et d'un musée permanent dédié à la Marionnette à Saint-Affrique ; l'absence de scène conventionnée dédiée à la Marionnette.

La Haute-Garonne s'illustre avec la présence de près de 50 compagnies (36% de l'effectif régional), du lieu-compagnie Odradek, du lieu de Fabrique L'Usinotopie, du Festival Marionnettissimo et de la compagnie conventionnée Le Clan des Songes.



Commentaires, précisions et échanges avec les participants

A Toulouse, le Conseil Départemental de Haute-Garonne a annoncé sa volonté de soutenir le spectacle vivant et sa structuration, dont la Marionnette, dans sa future politique en cours d'élaboration. Les contributions des autres collectivités doivent être prises en compte (Ramonville, Blagnac, Tournefeuille, Toulouse...) et être identifiées sur les cartographies. A Graulhet, ce sont 15 compagnies du spectacle vivant présent dans la ville, et un festival de rue chaque année. A Gaillac, la ville s'est dotée d'un lieu d'accueil en résidence (hébergements et salle de répétition), d'une salle de 200 places, et d'une saison culturelle où le théâtre d'objet et la Marionnette sont présents. Malgré l'absence de moyens en production, elle témoigne d'un réel intérêt pour la marionnette. Le Théâtre du Grand Rond informe de sa programmation pluridisciplinaire, et de son intérêt pour la discipline (en lien avec le festival Marionnettissimo) et pour cette démarche de concertations. Marionnettissimo enfin témoigne du soutien important de la ville de Tournefeuille (sous convention triennale) pour le festival et les compagnies en présence.

A Montpellier, les acteurs soulignent les conséquences de l'absence de lieu conventionné marionnette (soutenu de façon pérenne) en termes de carences de lieux d'accueil pour la création, de diffusion et de moyens de coproduction : « sans premières diffusions en région, pas de subvention pour l'aide à la tournée, et sans apport en coproduction, impossible de boucler un budget convenablement ». Quelques institutions affichent toutefois un intérêt croissant (la Scène nationale de Sète par exemple).

Les financements publics en 2017

Le tableau récapitulatif (en construction) des financements de la Marionnette mobilisés en 2017 par l'État et les collectivités permet de situer les niveaux d'interventions. A ce stade de l'étude, près d'un million d'euros ont été fléchés vers une quarantaine de structures, en comptant quelques apports de l'Europe (programme Leader lié au développement rural) et des sociétés civiles (SPEDIDAM, ADAMI...).

	Total 2017	Etat DRAC	Région Occitanie	Départements Ariège, Gard Hte-Garonne, Hérault, Lot	Villes et intercommunalités	Autres
Compagnies (30)	327 900€ (de 2 à 80k€)	88 000€ de 10 à 50k€	112 400€ de 2 à 28k€	14 000€ (30) 20 000€ (31) 8 700€ (34) 6 500€ (46) 15 000€ (66)	Toulouse: 36 800€ Blagnac: 25 000€ Graulhet: 1 500€	...
Lieux, festivals et autres (8)	623 500€ (de 2 à 110k€)	181 000€ de 2 à 75k€	128 300€ de 7 à 40k€	28 400€ (09) 8 000€ (30) 37 000€ (31)	Toulouse: 6 600€ Tournefeuille: 62 000€ Villemure: 10 000€ Saint-Affrique: 40 000€ Vergèze, autres: 10 000€ CC Lunel: 3 000€ Mirepoix: 19 700€	Leader 49 500€ Sociétés civiles 29 900€
TOTAL	951 400€	269 000€	240 700€	137 700€	219 700€	84 300€

Soulignons que l'implication des collectivités dans les financements de la culture, en Occitanie comme dans le reste de la France, est essentiel. Il peut représenter 80 % des financements publics. La

part consacrée au spectacle vivant, et spécifiquement à la Marionnette mérite d'être étudiée plus en détail.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Les financements interministériels et ceux de l'Education Artistique et Culturelle seraient intéressants à identifier et quantifier.

A noter que les financements des départements sont souvent liés à de l'intervention en collège ou sur des actions avec les publics, soit sur des crédits de l'éducation artistique et culturelle (exemple témoigné de l'Hérault).

4. Enrichissement de l'état des lieux

L'état des lieux de la Marionnette en Occitanie est en cours de réalisation. Les entretiens réalisés auprès des réseaux nationaux (THEMAA et Latitude Marionnette), des acteurs de la plateforme, de la Région, de Réseau en scène et de cinq compagnies nourrissent ce premier état des lieux qui sera compléter dès le mois de mai que l'enquête en ligne en cours auprès des compagnies et structures concernées par la Marionnette en région.

Quelques chiffres issus des adhérents au réseau THEMAA en 2016 (22 compagnies) permettent un premier regard :

- 32 structures sont adhérentes à THEMAA en Occitanie, dont les 2/3 sont des compagnies professionnelles.
- L'âge moyen des structures est de 15 ans.
- En 2016, seules 3 compagnies ont un salarié permanent (dont deux sont des emplois aidés).
- Les équipes sont essentiellement composées d'intermittents du spectacle (10 personnes en moyennes).
- Elles produisent 1 spectacle par an (dont la moitié sont pour l'espace public). Elles réalisent 45 représentations en moyenne par an (pour un total de 863 représentations en 2016).
- Le budget moyen des compagnies est de 72 000€ (total de 1,3M€) pour 16 000€ de financements publics (seulement 5 compagnies obtiennent plus de 10 000€ de subvention).
- Globalement, le niveau de précarité est préoccupant pour les compagnies, comme pour les lieux et festivals : rémunérations très faibles, fragilités économiques et absence de visibilité à 3-6 mois...
- De fortes volontés de coopération et de mutualisation sont exprimées, en termes de locaux (lieux de fabriques, stockages...), d'emplois et de mise en réseau.

Structuration des compagnies

Les structures juridiques sont principalement associatives, un mode de gestion choisi par défaut, peu adapté mais suffisamment souple pour assurer le portage des projets artistiques. Les conseils d'administration sont majoritairement dits « affinitaires », composés de personnes proches des équipes artistiques. Notons que quelques collectivités sont impliquées et opératrices (musée, événements...).

De façon générale, les structures occupent des locaux peu adaptés (bureaux, stockages, ateliers, répétition...) lorsqu'elles en ont. C'est un champ de mutualisation souhaité.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

A Toulouse, la question du stockage est une réelle problématique, notamment pour les matériels des spectacles qui ne sont plus en exploitation.

A Montpellier, les participants soulignent la nécessité d'avoir des ateliers de fabrique à proximité des lieux de création. C'est une spécificité de la marionnette à prendre en compte. Les volontés de mutualisation et de mise en réseau sont à nouveau exprimées par AREMA,

pour partager des lieux de répétition et ateliers, pour partager des compétences (potentiellement à l'échelle régionale) et des savoirs au travers de temps de rencontres.

Economie des compagnies

L'économie des « entreprises » associatives de la Marionnette reposent sur de l'artisanat artistique où l'essentiel des charges sont liées à l'emploi artistique et technique. Les ressources sont essentiellement issues des activités de diffusion (contrats de cession) dans un contexte où les financements publics sont de plus en plus limités, que ce soit en achats de spectacles et en subventions. Les budgets de production souffrent d'un faible apport en co-production. Enfin, les problématiques de trésorerie sont récurrentes, et l'absence de fond de roulement pèse souvent sur la rémunération des artistes.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Le contexte est de plus en plus difficile, les diffuseurs négociant toujours plus bas les tarifs, et le nombre de « séries » (plusieurs diffusions consécutives) se réduit considérablement. Les dates sont de plus en plus isolées, augmentant les frais de transport.

Si des structures s'ouvrent à l'accueil en résidence, elles ne mobilisent plus de moyens pour la diffusion (même certaines collectivités), troquant la résidence contre une action culturelle. Pour information, la COREPS Occitanie³ a mis en ligne des ressources⁴ qui définissent précisément ce que sous-tendent les termes « coproduction », « résidence »...

Des contraintes nouvelles apparaissent avec l'augmentation des jauges (en lien avec la baisse du nombre d'achats de spectacles), la multiplication des représentations dans la même journée (3 à 4 services) et une moindre prise en compte du confort des spectateurs et des besoins artistiques. La Marionnette est pourtant reconnue pour la dimension intime, de proximité, de ses spectacles.

Un échange sur le caractère « petit » de la Marionnette revient de façon récurrente. D'un côté, il s'agit de faire sortir la Marionnette de cette vision étriquée (les petits spectacles, pour petits enfants, dans des petites jauges...) en valorisant la qualité artistique auprès des diffuseurs, et d'un autre côté, la faiblesse des moyens de production limitent les possibilités. Faut-il rappeler que le théâtre d'objet reste une forme intime et en partie née de cette contrainte économique.

Enfin, la baisse des moyens des collectivités est un constat général unanimement partagé.

Emploi

Les équipes sont principalement intermittentes du spectacle, plus par souci d'équilibre économique que par choix. Elles sont composées de 1 à 10 artistes et techniciens (3 personnes en moyenne) avec un faibles niveaux de rémunération.

Soulignons que les équipes sont essentiellement féminines (à corrélérer avec la faiblesse des rémunérations), et connaissent un turn-over important et pénalisant pour la professionnalisation du secteur. Les quelques contrats aidés qui se tarissent.

³ COREPS (Conférence Régionale des Professions du Spectacle – <https://www.coreps-occitanie.fr>)

⁴ Un guide législation et réglementation du spectacle vivant
Source : Spectacle Vivant en Bretagne - mars 2010 (actualisation) - Gilles Grall, Eric Joly, Béatrice Macé, Nathalie Dubée
<https://www.coreps-occitanie.fr/component/flexicontent/download/46/183/15.html>

Les besoins prioritaires des structurent s'expriment en termes d'emplois permanents, pour des fonctions administratives (gestion, diffusion, production...) ou de direction artistique.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

En parallèle, le constat est fait que la direction artistique des théâtres s'affaiblit au profit de directions plus gestionnaires.

L'intermittence est un cadre d'emploi qui pose problème notamment dans la relation à Pôle-emploi, et qui contraint le fonctionnement associatif. La direction artistique par exemple est une compétence et une activité qui ne trouve pas de cadre d'emploi sécurisé. Il est par ailleurs vivement rappelé que l'intermittence n'est pas un cadre fait pour travailler « gratuitement ».

L'impact de la réduction des emplois aidés est considérable, réduisant les rares équipes permanentes en région.

Des alertes sont exprimées sur la situation économique des compagnies. D'un côté elles tournent beaucoup pour peu de résultat financier, d'un autre elles n'ont pas le temps de rencontrer les salles pour construire les coproductions, ni de s'engager fortement dans une structuration en réseau. « On n'a plus les moyens de rien ! » Cette situation de tension de tous les côtés impacte forcément la création artistique et les spectacles.

Enfin, qu'il s'agisse des résidences ou de la diffusion, les conditions contractuelles sont souvent si tendues qu'elles ne permettent pas de financer les temps de construction et d'écriture. Des soutiens au fonctionnement sont indispensables aussi pour ne pas reporter l'ensemble des coûts de fonctionnement sur la diffusion (« nerf de la guerre où on met beaucoup de pression ») et limiter la course à la création.

La création

La région est caractérisée par la présence de très nombreuses compagnies (près de 150), dont certaines reconnues et « historiques », de structures de compagnonnage indispensables (sur les plans artistiques, techniques et financiers) et de festivals de renom.

Un nombre important de spectacles sont créés (1 à 3 tous les deux ans) dans une économie de la création très précaire (sur fonds propres ou personnels, emplois précaires, avec des prises de risque importantes...). Des espaces de création existants mais en nombre insuffisant (lieux de compagnonnage et de fabrique) malgré une ouverture progressive des théâtres et autres lieux pour les résidences.

De façon générale, pour chaque spectacle en création, les partenariats sont réputés difficiles à construire.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Une spécificité de la marionnette est la nécessité d'espaces de création adaptés, avec atelier de fabrication accolé au plateau, afin de permettre les aller-retours entre la scénographie, la manipulation et la construction. Les normes qui se complexifient rendent toujours plus difficile la réalisation de ces projets, et alourdissent les budgets et le fonctionnement des compagnies.

Par rapport à d'autres disciplines, la fabrication des marionnettes allonge fortement les durées de création qui nécessitent des temps d'expérimentation et de recherche plus importants qu'ailleurs (fabrique, recherche des matériaux, manipulation, essais de jeux...).

Plusieurs manques ou dérives sont témoignées, dans l'accompagnement des résidences qui se réduit trop souvent à de la mise à disposition d'espaces de travail (sans technicien) en échange d'une action culturelle ou d'une diffusion.

Ces constats généraux sont à relativiser par la présence de quelques structures en région, volontaires et aux pratiques professionnelles et éthiques fortes qui consacrent du temps et des moyens à la création et à la diffusion de la Marionnette. Le collectif Enjeux est témoiné dans ce sens.

Le manque d'espace de présentation des créations est aussi souligné. Pour les compagnies, la diffusion doit être accompagnée à toutes les étapes, de l'émergence à la professionnalisation. La disparition de nombreux petits théâtre impacte les possibilité de montrer les travaux. Cette question de la visibilité de la marionnette rejoint celle de sa lisibilité. Où voir de la marionnette ? Le dialogue avec les lieux de programmation est à renforcer.

La ville de Pennautier témoigne de l'intérêt qu'il y aurait à soutenir l'accueil des compagnies en résidence, avec quelques aides financières qui permettraient la mobilisation de techniciens et matériels spécifiques, mais aussi de collaborer plus fortement sur les aspects de communication, de diffusion ou d'action culturelle par exemple.

Enfin, de façon générale, qu'il s'agisse de création, de pratiques ou de structuration, des transversalités et des liens pourraient être pensées avec la création numérique (arts visuels) ou les arts de la rue (marionnettes géantes...).

Les activités de production

On déplore l'absence de structure de production dédiée aux arts de la Marionnette en Occitanie, et le peu de politique d'aide spécifique à la création marionnettique. Les apports en co-production de structures labellisées sont construits au cas par cas, souvent faiblement dotés, et plutôt en direction du spectacle jeune public.

Les structures régionales existantes sont volontaristes (lieu de compagnonnage ou de fabrique, festivals...) malgré leurs faibles moyens. Cela se traduit par de rares apports en coproduction, des accompagnements et compagnonnages artistiques, des accueils en résidence, des mises à disposition des lieux de travail, des préachats, des mises en réseau et de la visibilité au niveau Régional et National. La situation économique très fragile des structures pénalise leurs capacités de coproductions et d'accompagnement.

Globalement, les moyens de production restent complètement dépendants de l'économie de la diffusion, faisant peser les risques et les montages financiers sur les compagnies.

La diffusion en Occitanie

La diffusion en Occitanie est caractérisée par la présence de 3 festivals (Marionnettissimo, MIMA, Forum Art Pantin). Quelques diffusions marionnettiques sont organisées dans les saisons culturelles et festivals jeunes publics (volumes à quantifier). Aussi, le manque d'espace de diffusion est flagrant, notamment des spectacles « adultes ».

Pour les compagnies, l'économie de la diffusion est caractérisée par un nombre important de représentations (20 à 200 par an) et de spectacles en exploitation (2 à 5 par compagnie). Le niveau de vente de spectacles est variable, et plutôt en baisse (impact de la réduction des financements des collectivités).

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

La part de diffusion hors-Occitanie et à l'international pourrait être étudiée. A Toulouse, un rapide tour de table permet d'estimer que la diffusion est à 50 % régionale et 50 % hors région, dont 10 % à 30 % à l'international. A Montpellier, une compagnie témoigne d'une diffusion importante exclusivement hors département, et seulement à 20 % sur la région.

Le manque d'espace de diffusion OFF (comme le OFF de Mirepoix) est souligné, en précisant l'intérêt d'accompagner ce type d'initiative.

Les politiques de soutien questionnent le format, la forme. La marionnette peut-elle être soutenue (et est-elle adaptée) à tous les lieux ? Quelles sont ses spécificités précises ? Peut-elle s'accommoder de grands plateaux, ou de lieux d'expositions, de la rue... ? Ces questions impactent aussi l'économie de la diffusion, les jauges et les besoins techniques. Des propositions peuvent être inventées, comme l'investissement des lieux patrimoniaux par exemple.

A Pennautier, les participantes proposent de penser la sensibilisation et la formation des agents des collectivités et des programmeurs aux spécificités techniques et artistiques de la marionnette. Il s'agit de s'outiller un minimum pour informer des besoins techniques car peu d'espaces sont adaptés.

Les actions éducatives et culturelles

La Marionnette est témoinnée comme particulièrement riche pour l'action culturelle. Certaines formes sont récurrentes en milieu scolaire ou auprès de publics spécifiques (Protection Judiciaire de la Jeunesse...) autour des résidences ou des diffusion. Ces activités sont généralement peu financées. Si certaines compagnies expriment de forte volonté pour développer ces actions, le manque de moyens reste évident.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Pour le festival MIMA, l'action culturelle est une part importante de son projet, qui relie les résidences de création et l'intérêt du territoire. Si cela pose quelques contraintes aux artistes et aux structures de programmation (à certaines formes ou à penser autrement les projets), mais cela nourrit une approche territoriale structurante.

Pour certaines compagnies, l'éducation artistique et culturelle est essentielle à la démocratisation culturelle, et une responsabilité des acteurs artistiques.

La formation

Des formations professionnelles « marionnette » sont mises en place par les structures de l'Occitanie souvent sous forme de stages reconnus par l'Afdas et Pôle-emploi. Il existe même un enseignement pratique et théorique à l'Université Jean-Jaurès, des interventions au Conservatoire de Toulouse et à l'Université de Montpellier.

Toutefois, il n'existe pas encore de coordination des différentes formations, ni de réflexion collective pour un plan de formation sectoriel. Enfin, soulignons l'absence d'enseignement dédié à la marionnette dans les structures de formation initiale.

Le domaine de la recherche artistique (danse, dramaturgie...) est abordé par quelques acteurs.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

L'université Paul Valéry de Montpellier, et le théâtre de la Vignette participent de la formation et de la reconnaissance de la Marionnette. A noter que l'ENSAD de Montpellier est intéressé et inclut quelques interventions dans son cursus. Toutefois la Marionnette reste absente des conservatoires.

La formation initiale permet une première sensibilisation et initiation. On voit ensuite des étudiants qui cherchent des lieux et compagnies pour pratiquer et préparer leur intégration dans une école nationale comme celle de Charleville-Mézières. Les compagnies et structures

de la région pourraient avoir un rôle spécifique dans les parcours de formation et d'insertion professionnelle. Et pourquoi pas une école en Occitanie ?

La formation continue, professionnelle est à distinguer des enjeux de la formation initiale. Les compagnies expriment le besoin de formation pour nourrir leurs pratiques, se ressourcer... Une approche trans-disciplinaire peut être envisagée pour favoriser les décroissements, les coopérations, et les échanges de pratiques. Les actions de types Master-Class sont appréciées et à développer (ex. échanges sur le Forum Art'Pantin), bien qu'elles ne soient pas bien prises en compte par l'AFDAS notamment. Un travail avec la DIRECCTE en lien avec l'ADEC⁵ pourrait être engagé.

Des besoins en formation sont exprimés pour une meilleure gestion des compagnies en général (obligations légales, licences, sécurité...).

Les pratiques amateurs

Les pratiques amateurs sont relativement peu développées dans le champ de la Marionnette. Les cadres d'emplois des artistes intervenants au régime général est un frein important.

Il existe quelques stages à destination de publics mixtes, amateurs et artistes.

Commentaires, précisions et échanges avec les participants

Plusieurs expériences sont témoignées. A Tournefeuille avec le festival Marionnettissimo qui prévoit un atelier permanent la saison prochaine, et une classe marionnette est en projet dans l'école municipale. Le festival MIMA a l'expérience d'ateliers hebdomadaires bénévoles, pas toujours évidents à maintenir tout au long de l'année. Le Théâtre Julien a organisé 5 « week-ends marionnettes » sur l'année avec la participation d'amateurs et de professionnels. Des ateliers marionnette sont témoignés au Lycée de Narbonne...

Pour beaucoup, les participants aux stages et ateliers collectifs sont essentiellement des animateurs qui viennent apprendre une pratique spécifique, des techniques d'animation. Les ateliers parents-enfants fonctionnent très bien. La dimension thérapeutique de la marionnette est aussi témoignée pour son usage dans les institutions spécialisées.

Afin de favoriser le développement des pratiques amateurs, une meilleure prise en compte par les conservatoires est à encourager.

5. Besoins et enjeux prioritaires

Ces premières rencontres territoriales visent à partager un état des lieux, à l'enrichir de la réalité des pratiques des acteurs de terrain. Elles doivent aussi permettre d'identifier des pistes à explorer pour le développement de la Marionnette, suivant trois axes :

- **Politiques publiques** : orientations, pistes à explorer (politiques culturelles, économiques, liées à l'emploi...), marges de manœuvre, implication des différents types de collectivités...
- **Structuration collective et territoriale** : mise en réseau et outillages communs (observation, coordination...) et de la co-construction (concertations)
- **Coopérations** : mise en œuvre d'actions communes, mutualisation de moyens (parc matériels, emplois...), coordinations et dynamiques territoriales...

⁵ ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences) mis en œuvre par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) dans le cadre de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) définie notamment pour le spectacle vivant, en Occitanie, par les travaux de la COREPS (Conférence Régionale des Professions du Spectacle – <https://www.coreps-occitanie.fr>).

Aussi, l'ensemble des participants est invité à y réfléchir afin de nourrir les propositions et les actions du SODAM.

6. Suite du processus

La suite du processus de concertation sur l'année 2018 comprend :

- **Réalisation de l'enquête** : chacun est invité à répondre au questionnaire en ligne. Une relance par mail leur sera faite.
- **Comité de suivi (14 juin)** : il réunira l'ensemble des partenaires publics concernés par la Marionnette avec des représentants de la plateforme, afin de partager les premiers constats et éléments de l'enquête. Il pourra orienter les travaux à venir.
- **Rencontres territoriales d'automne** : une seconde session de rencontres territoriales en septembre-octobre permettra d'approfondir des thématiques, au travers d'ateliers participatifs. Trois rencontres sont envisagées.
- **Comité de suivi (octobre)** : cette réunion du comité de suivi permettra de partager les analyses, propositions et orientations issues des rencontres territoriales, afin d'élaborer les axes prioritaires du SODAM 2018.
- **La restitution publique des travaux** (état des lieux et axes du SODAM) est prévue en novembre 2018, probablement lors du festival Marionnettissimo.

Annexe – Liste de participants

Les trois rencontres de printemps ont réuni au total 74 personnes représentantes de 37 acteurs et 2 collectivités.

vendredi 13 avril à la DRAC de Toulouse

42 personnes présentes, 24 structures représentées :

- Etat et Collectivités : DRAC Occitanie, Conseil Départemental 31, Ville de Tournefeuille
- Structures de diffusion et d'accompagnement : Odradek, Marionnettissimo, L'Usinotopie, Filentropé/MIMA, AREMA
- Compagnies : Clan des Songes, Téotihua, Les Voyageurs Immobiliers, Théâtre de L'écoutille, Et Moi, Bifil, Hyppoféroce, Bachibouzouk Production, Les Philosophes Barbares, La Bobèche, Rouges les Anges, La Cuillère, 3 Singes, Créature, Pupella-Noguès
- Lieux et autres acteurs : Théâtre du Grand Rond, Didier Passard (Université Montpellier)

vendredi 18 mai à la DRAC de Montpellier

22 personnes présentes, 16 structures représentées :

- Etat et collectivités : DRAC
- Structures de diffusion et d'accompagnement : L'usinotopie, Périscope, AREMA
- Compagnies : Anonima Teatro, Mécanika, La station magnétique, Les soleils Piéfons, Rouges les Anges, Les têtes de bois, L'awantura, Volpinex, Balsamique théâtre, Théâtre Mu, Zouak
- Autres : Réseau en scène, Université Paul Valéry (et IIM)

Mercredi 23 mai au Théâtre Na Loba à Pennautier

10 personnes présentes, 10 structures représentées :

- Structures de diffusion et d'accompagnement : Marionnettissimo, Filentropé / MIMA, Odradek
- Compagnies : Cie Rouges les Anges, Cie les Petites Choses, Cie les Trigonelles, Cie Mercimonchou, Cie Pupella Noguès, Cie Théâtre du Rugissant, Théâtre.T.Mort
- Autres : Réseau en Scène